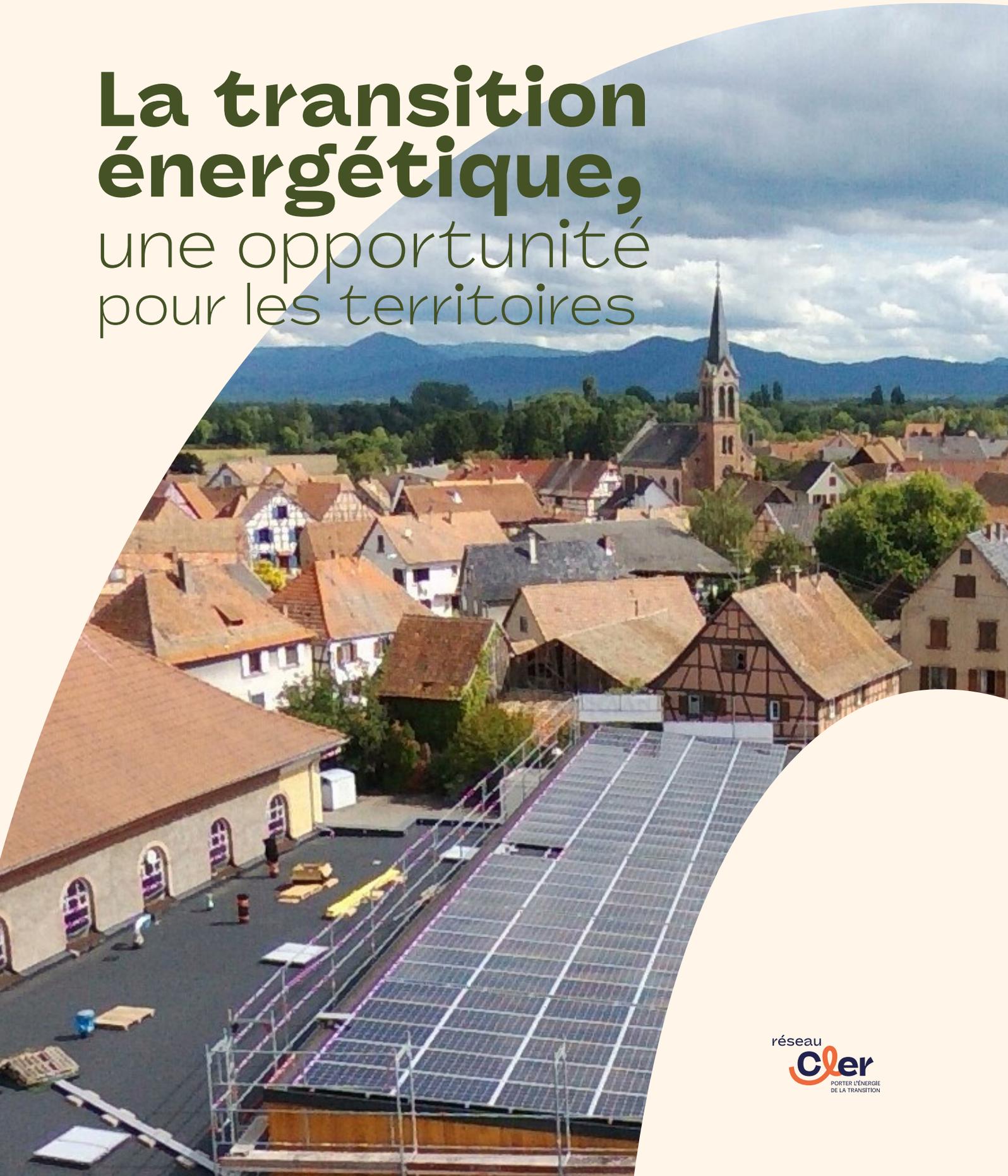




COMPRENDRE

La transition énergétique, une opportunité pour les territoires





PRÉAMBULE

La transition énergétique territoriale créatrice de valeur(s) et moteur de développement

C'est la réalité que vivent, depuis une vingtaine d'années, les territoires pionniers rassemblés au sein du réseau Cler. Ensemble, ils ont fait émerger le concept puis le réseau des territoires à énergie positive, ou TEPOS. Leur nombre n'a cessé de grandir. Leurs réalisations et leur dynamisme valident aujourd'hui leur stratégie de reprise en main des enjeux énergétiques et d'ancrage territorial des richesses.

Après seulement un siècle et demi d'un développement prétendant s'affranchir de toute limite géographique, la crise profonde que nous rencontrons marque le retour des territoires. Ils possèdent toutes les ressources pour faire face aux transitions nécessaires. Pas seulement d'immenses gisements d'énergies renouvelables mais une foule de richesses immatérielles, oubliées des comptabilités les mieux tenues : proximité, solidarités, histoire-s partagée-s, coopération, confiance, compétence, bonne volonté, envie, imagination... Pour sortir durablement de notre dépendance aux énergies fossiles, miser sur le renouvelable est aussi indispensable. Pour reprendre les mots de Jacky Aignel, Maire de 2016 à 2020 de la commune pionnière du Mené, « avec les énergies renouvelables, la richesse est sous nos pieds et au-dessus de nos têtes : à nous de l'exploiter... »

À mesure qu'ils s'engagent dans la démarche TEPOS, les territoires redécouvrent cet héritage oublié, qui fonde leur force et leur identité. Comme le résume Dominique Olivier, ancien directeur de la coopérative agricole des Fermes de Figeac : « il faut être de quelque part pour révéler les enjeux partagés et gérer les biens communs. » Et pour inventer de nouvelles formes de création et de partage de la valeur. Forcément sur mesure.

Alors que les mutations du monde s'accroissent, cette vision venue du terrain mérite d'être plus largement partagée. Dans un contexte difficile pour la transition énergétique, cette publication, qui se base sur un travail exhaustif accompli par le réseau TEPOS depuis plus de 10 ans, a vocation à appuyer les élus qui souhaitent engager leur territoire dans une transition juste et durable.

LE CONTEXTE

p.3

Crises énergétique et climatique : subir ou agir

REPÈRES

p.4

La transition énergétique territoriale : un modèle vertueux

LES ENJEUX

p.5

La transition, moteur du développement local

LES BONNES PRATIQUES

p.6

La transition par l'exemple

Pour aller + loin

Ce document est issu du rapport « La transition énergétique territoriale créatrice de valeurs et moteur de développement » rédigé par Yannick Régnier, alors responsable de projets énergie et territoires au réseau Cler et publié en 2020.

Lire le rapport complet :

<https://www.doc-transition-energetique.info/Record.htm?idlist=7&record=19128610124919468929>

Ours

Rédaction : Olivier Constant

Conception : réseau Cler

Création graphique : Mathilde Gayet-Kreion Studio

Contributeurs : Baptiste Arnaud (Transitions DD), Anne Auclair (réseau Cler) Auréline Doreau (réseau Cler) Julien Ferdinand (réseau Cler), Yannick Régnier (Association Biovallée), Marion Richard (Energie Partagée), Charlotte Tardieu (réseau Cler)



Crises

énergétique et climatique : subir ou agir ?

116,3
milliards d'euros
de facture énergétique
pour la France en 2022,
contre 45,3 milliards
d'euros en 2021³

7
points de PIB annuel
en moins à l'horizon
de la fin du siècle dans
un scénario d'inaction
climatique⁴

Températures records sur températures records, événements « naturels » extrêmes sur événements « naturels » extrêmes, effondrement de la biodiversité, raréfaction des ressources fossiles, flambée des prix de l'énergie sur fond de tensions géopolitiques... Tout appelle aujourd'hui à une

profonde transformation de notre modèle de développement, inextricablement lié à notre modèle énergétique. En miroir à ce constat global, plusieurs enjeux cruciaux s'imposent à nos territoires et aux collectivités qui les administrent.

La maîtrise de la facture énergétique

Quelle que soit la source d'énergie choisie, celle-ci pèse de plus en plus lourd sur le budget des collectivités, des particuliers et des organismes publics ou privés. En 2022, les dépenses en électricité des communes de plus de 500 habitants ont bondi de 22,4 %¹, une augmentation qui rogne sur leur capacité à rendre d'autres services à leurs habitants.

La résilience territoriale

L'énergie produite sur le territoire avec une gouvernance partagée entre les acteurs locaux permet de préserver le territoire et ses acteurs économiques des fluctuations de prix du marché. Mais pour préserver la population de la précarité énergétique et les acteurs économiques de l'augmentation des charges, rien ne vaut la réduction des besoins en énergie (sobriété et efficacité). L'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments comme des équipements constitue donc le socle d'un modèle plus sûr, plus vertueux et fortement créateur d'emplois non-délocalisables. À l'automne 2022, bon nombre de collectivités TEPOS se félicitaient d'être nettement moins impactées par la flambée des prix de l'énergie que d'autres.

La valorisation des ressources

Éolien, solaire, géothermie, hydraulique, biomasse... Chaque territoire a ses gisements d'énergies renouvelables. Et, celles-ci sont désormais les plus compétitives ! Entre 2010 et 2022, le coût moyen pondéré mondial de l'électricité photovoltaïque a chuté de 89 % pour devenir un tiers moins cher que le combustible fossile le moins cher, l'éolien terrestre de 69 % pour devenir moitié moins cher². Leur développement entraîne dans son sillage celui de nombreuses activités et actions, tant leurs retombées économiques locales peuvent être importantes.

1. Bulletin d'information statistique de la Direction générale des collectivités locales – n°176 – septembre 2023.

2. IRENA, International Renewable Energy Agency, Coûts de la production d'énergie de source renouvelable en 2022

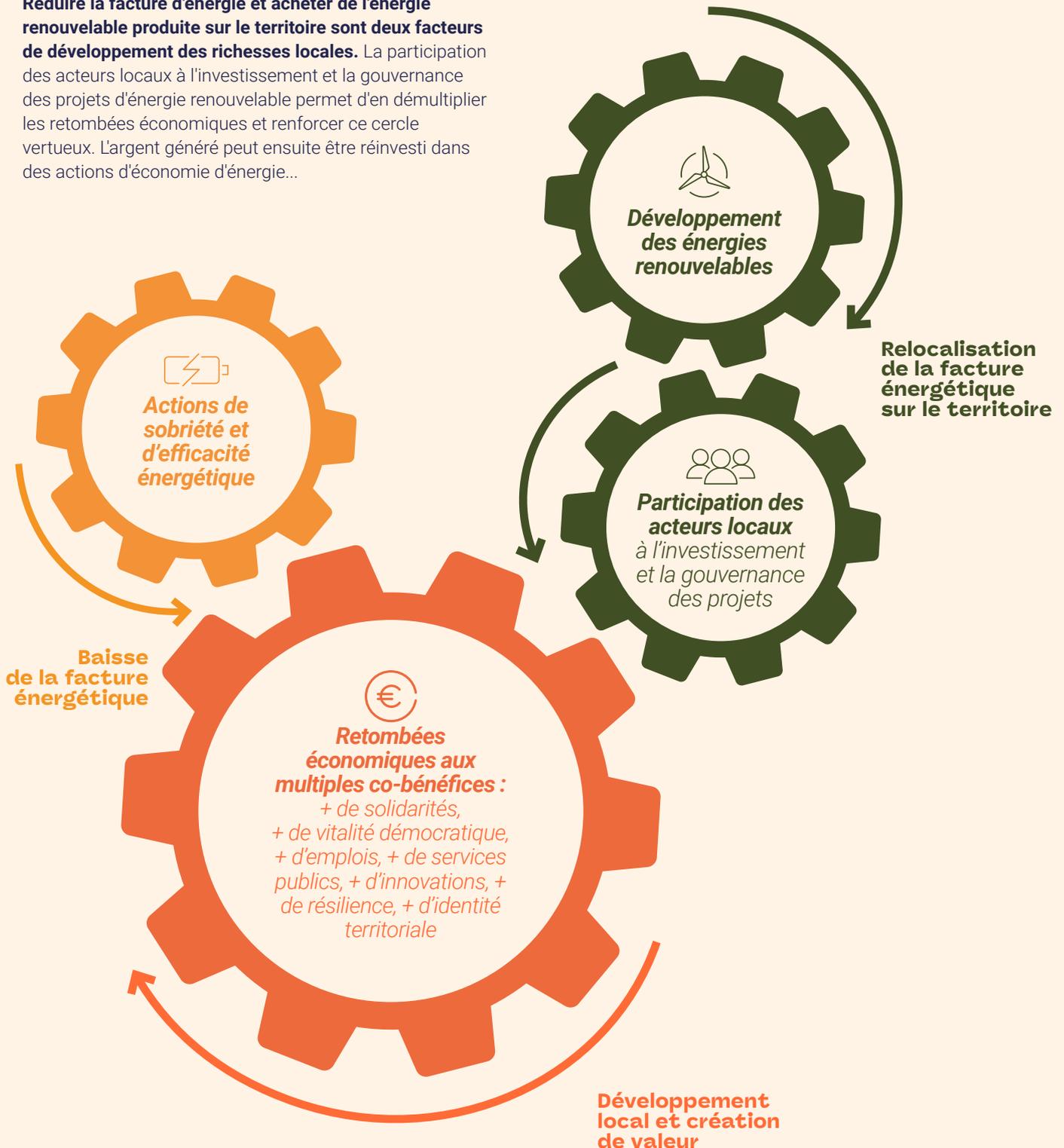
3. Ministère de la transition écologique, Chiffres-clés de l'énergie 2023.

4. ADEME, Les risques climatiques et leurs coûts pour la France, 2023



La transition énergétique territoriale : un modèle vertueux

Réduire la facture d'énergie et acheter de l'énergie renouvelable produite sur le territoire sont deux facteurs de développement des richesses locales. La participation des acteurs locaux à l'investissement et la gouvernance des projets d'énergie renouvelable permet d'en démultiplier les retombées économiques et renforcer ce cercle vertueux. L'argent généré peut ensuite être réinvesti dans des actions d'économie d'énergie...





LES ENJEUX

La transition, moteur du développement local

L'entrée dans une démarche de transition territoriale, incarnée par les Territoires à énergie positive (TEPOS), génère de multiples bénéfices, notamment économiques, contribuant à la résilience des territoires et à leur développement.

Pour les territoires et leurs collectivités en quête de nouvelles ressources, les énergies renouvelables constituent une opportunité de premier plan. La production locale d'énergies renouvelables et les dépenses énergétiques re-territorialisées sont créatrices d'activités, d'emplois et de ressources financières, d'autant plus si elles s'appuient sur l'utilisation de ressources, matériaux et savoir-faire locaux. Dans un contexte de réduction des financements publics pour les collectivités, cette production leur permet de faire face à l'augmentation des charges. Cette planification fait également partie de leurs missions et responsabilités dans le cadre de la mise en œuvre des plans climat-air-énergie territoriaux. En inscrivant ces plans dans une stratégie ambitieuse et cohérente, elles peuvent en optimiser les impacts sur leurs territoires.

Le rôle déterminant des collectivités

Les retombées économiques locales directes d'une grande unité de production d'énergie renouvelable sont composées des recettes fiscales, loyers perçus pour la mise à disposition de toiture ou de foncier, revenus de l'investissement, emplois créés et prestations réalisées. L'importance de ces retombées est directement corrélée à l'engagement des acteurs du territoire, au premier rang desquels figurent les collectivités. Celles-ci peuvent jouer un rôle pivot à plusieurs niveaux. Pour commencer, en donnant une impulsion politique décisive aux projets les plus bénéfiques. Pour cela, elles disposent aujourd'hui d'un nouvel outil : le choix de leurs zones d'accélération. Prévues par la loi n° 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, la consultation de la population, si elle est bien menée, est un facteur clé de réussite. Un territoire obtient en effet le maximum de retombées des projets en s'associant étroitement à leur pilotage et à leur financement. Les retombées non directement économiques sont aussi plus nombreuses, d'une montée en compétence des personnes investies à une revitalisation démocratique et de la cohésion sociale.

Des retombées pour toutes et tous !

Au-delà du bilan économique local, la réduction de la facture énergétique territoriale s'inscrit dans des enjeux de développement de nouveaux secteurs économiques (rénovation énergétique de l'habitat, bois-énergie, économie circulaire) et de résilience des habitants et des entreprises face aux hausses erratiques mais continues des prix des énergies. Il revient enfin aux acteurs locaux d'organiser la meilleure redistribution de ces retombées : programmes en faveur de l'efficacité ou contre la précarité énergétique, développement des infrastructures et des services publics, allègement de la dette publique, soutien aux filières en circuit court... les opportunités ne manquent pas !



110 000 euros

de retombées fiscales annuelles toutes collectivités locales confondues pour 3 éoliennes de 3 MW unitaire



1 euro

investi dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable

=

2,5 euros

qui profitent au tissu économique local grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires, les prestations et les revenus de l'investissement.

Source : Retombées locales d'un projet citoyen d'énergies renouvelables - Energie partagée 2019

La transition par l'exemple

Partout en France, des collectivités pionnières, membres du réseau TEPOS, se lancent et impulsent sur leurs territoires une transition. Au gré des expériences de terrain, des pistes d'actions privilégiées se dessinent. Tour d'horizon.

+ de 50 exemples

d'actions concrètes engagées sur les TEPOS dans le rapport « La transition énergétique territoriale créatrice de valeurs et moteur de développement ».



1. Inscrire les projets dans une stratégie de territoire

En 2007, au moment de réviser sa charte, le Parc des Grands Causses dans l'Aveyron décide de se doter d'un Agenda 21 puis d'un Plan climat énergie territorial. Il entend faire la démonstration qu'il est possible de développer les énergies renouvelables dans le respect du formidable patrimoine naturel, culturel et humain dont il a la garde. Pari tenu : il vise désormais l'équilibre énergétique en 2030.

2. Mutualiser les moyens humains et opérationnels nécessaires pour animer la stratégie énergétique du territoire, en particulier au profit des territoires ruraux

Dans les années 2000, le Thouarsais, dans les Deux-Sèvres, lance le projet TIPER (Technologies Innovantes pour la Production d'Énergies Renouvelables). Son objectif ? Devenir un territoire à énergie positive. Pour soutenir les projets, la Communauté de Communes recrute en quelques années, avec le soutien de la Région Nouvelle-Aquitaine et de l'ADEME, 4,5 équivalents temps plein au sein du service énergie climat (conseillers rénovation, chargé de mission énergie, agriculture). Cette équipe a notamment accompagné 11 grands projets d'EnR et plus de 1000 ménages par an dans leur projet de rénovation. La collectivité a également recruté une chargée de mission mobilité et participé à l'émergence d'une association d'écologie industrielle et territoriale sur son territoire.

3. Faire émerger des opérateurs énergétiques territoriaux capables d'enclencher une boucle vertueuse en réinvestissant leurs bénéfices dans de nouveaux projets locaux

L'association Éoliennes en Pays de Vilaine a été créée en 2003 par une poignée d'habitants d'Ille-et-Vilaine. Elle est aujourd'hui à la tête de trois sociétés d'exploitation de parcs

éoliens. En 20 ans, elle a, via une société de capital risque et une société d'ingénierie, accompagné la création d'une douzaine de parcs citoyens.

La coopérative Ferme de Figeac, dans le Lot, a saisi l'opportunité des tarifs d'achat incitatifs du photovoltaïque en 2009 pour créer la SAS Ségala Agriculture Énergie Solaire. Appartenant à 120 éleveurs, elle a déjà couvert plus de six hectares de bâtiments. La coopérative investit désormais dans l'éolien, le bois et la méthanisation.

La société d'économie mixte Soleil Eau Vent Énergie (SEVE) a été créée en 2011 sous l'impulsion de la commune du Puy-Saint-André, dans les Hautes-Alpes. C'est la première SEM de France à avoir associé collectivités, citoyens et entreprises pour produire des énergies renouvelables. Elle est adossée à Énergie Développement Services du Briançonnais, l'une des 160 entreprises locales de distribution d'électricité française.

4. Stimuler le développement économique territorial en faveur de la transition et favoriser l'émergence d'écosystèmes coopératifs qui valorisent les ressources locales

DOREMI, le dispositif opérationnel pour la rénovation énergétique des maisons individuelles, a été imaginé par l'Institut négaWatt en 2011 avec

les collectivités de la **Biovallée**. Il forme et fédère des artisans du bâtiment autour d'une offre groupée de rénovation énergétique complète et performante. Il compte aujourd'hui plus de 130 collectivités partenaires, 90 formateurs et 500 professionnels du bâtiment.

Dans la vallée de la Drôme, la dynamique collective **Biovallée** est lancée depuis les années 70. Nourrie sans discontinuer par une multitude d'initiatives d'acteurs privés, d'élus et de citoyens, elle reçoit depuis une quinzaine d'années un important soutien des pouvoirs publics, à l'origine de projets de grande ampleur. Parmi ceux-ci, l'écosite du Val de Drôme rassemble sur 20 hectares les acteurs d'une économie durable.

La société coopérative d'intérêt collectif **ERE 43** implantée sur le plateau du Velay en Haute-Loire propose un service clé en main de fourniture de chaleur renouvelable « de l'arbre au radiateur ». Employant 7 personnes, cet opérateur énergétique territorial et citoyen intègre tous les maillons de la chaîne de valeur jusqu'à la maintenance des chaudières.

5. Encourager une approche systémique de la transition territoriale, en intégrant les dimensions sociale et culturelle... ainsi que les citoyens au cœur de la démarche

Dans le Pas-de-Calais, Loos-en-Gohelle a conduit, depuis la fin de l'exploitation minière, sa transition avec une approche reconnue aujourd'hui comme exemplaire en matière de développement durable et comme modèle de résilience territorial.

En 1986, la fin d'un siècle d'exploitation charbonnière laisse cette petite ville du Pas-de-Calais polluée. Elle choisit pourtant de ne pas renier cette partie de son histoire, allant jusqu'à en faire inscrire les vestiges au patrimoine mondial de l'Unesco. Forte de cette estime préservée d'elle-même, elle se tourne vers l'avenir et entreprend de passer du noir au vert en lançant de nombreux chantiers, souvent expérimentaux, dans l'éco-construction, la production d'énergie renouvelable, l'alimentation...

En 2014, l'ADEME la choisit comme « démonstrateur national de la conduite du changement vers la ville durable ». Collectivités, chercheurs, médias, investisseurs se tournent vers elle. Un nouveau récit prend corps...



Les Rencontres TEPOS : le rendez-vous incontournable des acteurs locaux pour faire le plein d'inspiration

Chaque année, les rencontres TEPOS organisées par le réseau Cler rassemblent sur trois jours plus de 500 professionnels pour échanger, s'inspirer et co-construire des actions concrètes pour accélérer la transition au niveau local.

Au programme : des visites de sites, des conférences plénières et des ateliers sur des thématiques comme, par exemple, en 2024, l'adaptation au changement climatique. Sans oublier les témoignages d'élus et de chargés de mission qui partagent les difficultés rencontrées sur le terrain et les solutions pour y faire face.

**Pour en savoir +
www.rencontres-tepos.fr**

Pour aller plus loin

Rejoindre le réseau TEPOS pour échanger avec la centaine de territoires majoritairement ruraux engagés aux quatre coins de la France, consulter les outils mis à votre disposition et participer aux différents événements.

Rendez-vous sur www.tepos.fr
pour découvrir le réseau et vous inscrire à la lettre d'information mensuelle.

Le réseau Cler est une association nationale qui regroupe près de 300 structures (associations, entreprises, collectivités) engagées dans la mise en œuvre d'une transition énergétique juste et ambitieuse partout en France.

www.cler.org

réseau
Cler
PORTER L'ÉNERGIE
DE LA TRANSITION